

## Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 26 mai 2020

### Présents :

Marie-Thérèse ARNAUD, Didier BASSET, Patricia BORDIER, Nathalie CRÉPIN, Christelle GÉRARD, Etienne HAÏ, Lydiwine LECLERCQ, Alexandre LEMARIÉ, Mikaël PHILIPPOT, Jean-Marc POIGNANT, Martial QUETTE, Claudine RENAUD, Marie-Claude RICHARD, Jean-Luc SIMONNET, Anne WERNET.

La séance débute à 20 h 35

Secrétaire : Mme Marie-Claude RICHARD

### Ordre du Jour :

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Fixation des indemnités du maire
- Fixation des indemnités des adjoints
- Délégations consenties au maire
- Charte des Élus
- Fonctionnement du conseil municipal
- Questions diverses

M. Etienne HAÏ accueille les conseillers et explique que pour procéder à l'élection du maire, il est d'usage que le doyen de l'assemblée soit nommé Président de séance et appelle Mme Claudine RENAUD à cette fonction jusqu'au point 2 de l'ordre du jour.

Cette dernière procède à l'appel des conseillers et déclare que le quorum étant atteint, l'assemblée peut légitimement délibérer.

### 1) Election du Maire

M. Etienne HAÏ présente sa candidature au poste de maire

Vote sur la candidature de M. Etienne HAÏ, Maire : **pour : 15**

### 2) Détermination du nombre d'adjoints

Etienne HAÏ fait part de la loi qui demande de ne pas dépasser 30 % de l'effectif légal du conseil en poste d'adjoints ; soit 5 adjoints pour notre commune.

Le nombre de 2 ou 3 adjoints fonction de la taille de la commune est mis à la discussion.

Vote est effectué sur le maintien du nombre d'Adjoint à 3 postes **pour : 14**  
**abstention : 1**

### 3) Election des Adjoints

Mme Marie-Claude RICHARD présente sa candidature au poste de 1<sup>er</sup> Adjoint

Vote sur la candidature de Mme Marie-Claude RICHARD **pour : 15**

M. Mikaël PHILIPPOT présente sa candidature au poste de 2<sup>ème</sup> Adjoint

Vote sur la candidature de M. Mikaël PHILIPPOT **pour : 15**

Mme Nathalie CRÉPIN, présente sa candidature au poste de 3<sup>ème</sup> Adjoint

Vote sur la candidature de Mme Nathalie CRÉPIN **pour : 15**

### **3) Fixation des indemnités du Maire**

A l'unanimité des membres présents, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de fixer, pour la durée du mandat, l'indemnité de fonction à attribuer au Maire suivant le pourcentage de la strate de population de 500 à 999 habitants, au taux de 40,3 % de l'indice IB 1027 soit mensuellement 1 567 € brut

**pour : 15**

### **4) Fixation des indemnités des Adjoints**

A l'unanimité des membres présents, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de fixer, pour la durée du mandat, l'indemnité de fonction à attribuer aux Adjoints suivant le pourcentage de la strate de population de 500 à 999 habitants, au taux de 10,7 % de l'indice IB 1027 soit mensuellement 416 € brut

**pour : 15**

### **5) Délégations consenties au Maire**

M. Etienne HAÏ procède à la lecture des différentes délégations consenties au maire d'une commune pour faciliter l'organisation et le travail administratif sans pour autant avoir à réunir le conseil municipal.

**pour : 15**

### **6) Charte des élus**

Lecture est effectuée par M. le Maire de la charte de l'élu telle que présentée dans le Code Général des Collectivités Territoriales et un exemplaire est distribué à chaque membre du conseil.

### **7) Fonctionnement du Conseil Municipal**

M. Etienne HAÏ expose à l'assemblée le rôle et le fonctionnement du Conseil Municipal

### **8) Questions diverses**

Il est décidé que la prochaine séance de conseil aura lieu courant juin pour le vote du budget entre autres.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 45

Vu par nous, Etienne HAÏ, Maire de la commune d'EPAUX-BEZU, pour être affiché le 05 juin 2020

A EPAUX-BEZU, le 05 juin 2020  
Le Maire, Etienne HAÏ